

**Résumé de la plénière** du 17 novembre 2008, à 18h30, avant la séance du Conseil.

### **Demande de délai pour installations septiques**

Monsieur Bourgault explique qu'il a reçu une demande d'un citoyen pour reporter l'obligation de refaire son installation septique parce qu'il a reçu une offre d'achat et que les nouveaux propriétaires devraient faire une nouvelle installation septique. Après discussion, il est convenu que pour ceux qui se sont engagés à refaire leur installation septique, il faudrait qu'une date limite soit établie, soit le 30 juin 2009. Il faudrait également leur transmettre une lettre pour les en aviser, avec les informations suivantes:

- Attendu qu'il ne reste que deux fosses à refaire et qu'il est essentiel d'en garder un contrôle étroit;
- Attendu que nous avons arrêté les tests d'expertise concernant ces fosses puisque vous vous êtes engagé à le faire, le délai pour l'exécution des travaux est reporté au 30 juin 2009 et à défaut la Ville continuera les démarches et s'il est prouvé que vous polluez, vous devrez assumer les coûts d'expertise.

### **Internet**

Madame Viviers indique qu'elle s'est rendue à une formation concernant les différentes options offertes pour l'internet haute vitesse. Il semblerait que selon les distances, les installations déjà sur place, les coûts peuvent varier de 8 000 \$ à 25 000 \$ du kilomètre et selon les experts présents, les estimés que nous avons eus seraient peut-être un peu élevés. Cependant plusieurs facteurs entrent en ligne de compte et il faudrait en discuter.

### **Arbres dangereux**

Jacques Tessier et Denis Bourgault ont rencontré M. René Dion de la SEPAQ pour les arbres qui doivent être abattus en bordure du Chemin Thomas Maher. Monsieur Bédard demande qu'est-ce qu'on fait avec le bon bois. Peut-on le récupérer ? Doit-on avoir un écrit le confirmant ? Il faudrait de plus que les ponts de bois du côté de la SÉPAQ soient enlevés. Il y a une autre rencontre de prévue où ils pourront en discuter.

### **Abris postaux**

d mentionne qu'il a contacté un aménagiste pour faire faire un plan d'aménagement pour les deux entrées de la ville. On voudrait que ce soit beau mais simple et facile d'entretien. Il y aura une rencontre prochaine pour avoir des suggestions.

### **Remboursement de cours**

Madame Viviers mentionne avoir eu des demandes pour que la ville rembourse la différence des coûts engendrés pour des cours qui se donnent soit à Pont-Rouge à la piscine ou à Ste-Catherine. Lorsque les gens s'inscrivent à des cours à ces endroits, ils doivent défrayer 50% de plus que les gens de Ste-Catherine et c'est cette différence qu'ils réclament. Après discussion, les membres du conseil disent non.

### **Transport collectif**

Monsieur Bédard mentionne aux membres du Conseil que le projet de transport collectif de la MRC se poursuit toujours et que certaines municipalités comme nous, ont décidé de se retirer dudit projet. Le coût pour ce projet est d'environ 400000\$. Nous avons fait un sondage auprès des citoyens pour savoir s'il y avait un intérêt pour ce sujet. Nous n'avons reçu que deux réponses. Monsieur Bédard demande si nous ne devrions pas nous retirer pour le moment et si jamais la demande s'en faisait sentir, nous pourrions toujours faire une demande pour adhérer ce service. Cet item est référé au Conseil.

### **Programme concernant le remboursement des couches**

Monsieur Bédard présente le nouveau programme pour rembourser l'achat de couches de tissu écologique. Nous n'adhérerons pas à ce programme.

### **Programme concernant les éoliennes**

Monsieur Bédard explique aux membres du conseil qu'il y a eu des amendements concernant l'implantation d'éoliennes. Les grandes éoliennes sont maintenant acceptées dans certains secteurs et en ce qui concerne les moyennes et petites, ça reviendra l'an prochain. Il demande de surveiller les informations qui circuleront à ce sujet afin d'être renseignés sur ce programme puisque nous ne voulons pas d'éoliennes pour le moment. Monsieur Bourgault mentionne de son côté que même les moyennes éoliennes ne peuvent fournir assez d'électricité pour une résidence.

### **Patio au Club Nautique**

Monsieur Jacques Coulombe mentionne qu'il a fait faire un estimé pour faire construire une galerie pour le Club Nautique. Il faudra prévoir un montant de 10 000\$

### **Glissières de route**

Monsieur Bédard mentionne qu'à certains endroits, la route est moins sécuritaire parce que les glissières sont cassées. Monsieur Bourgault mentionne qu'on pourrait utiliser les câbles qui sont déjà en place et changer les poteaux ou installer des glissières de métal. Il faudra demander des soumissions pour réparer ou pour refaire mais nous pourrions le faire sur plus d'un an. Un budget d'au moins 25 000 \$ sera à prévoir.

### **Club Nautique**

Monsieur Gabriel Couture revient devant les membres pour demander une autre fois la subvention concernant le salaire d'Émilie Fortin. Il mentionne que Madame Fortin a quand même fait un bon travail; elle connaissait le Club mais peu de choses du côté de l'administration. Elle n'a pas participé non plus à l'embauche ni aux inscriptions. L'objectif était de suppléer à des tâches que les directeurs ne pouvaient faire.

Monsieur Bédard mentionne qu'il faudrait nous donner les résultats de 2008.

On aimerait également connaître le solde du compte de banque.

Nous voudrions également être informés de la date du prochain conseil du Club.

Ce point sera ajouté à l'ordre du jour et nous lui communiquerons la réponse dans les meilleurs délais.

\*\*\*\*\*  

---